

membres. Son influence au dehors était réelle. Ainsi, lorsque le P. Guesnier, étant directeur, introduisit l'usage de faire la méditation le samedi matin dans la chapelle, beaucoup de fidèles, et mêmes des prêtres de la ville, se joignaient aux congréganistes pour ce saint exercice. Les congréganistes en corps prenaient part aux processions publiques de la paroisse. Pendant longtemps, ils jouirent de l'honneur exclusif de porter le dais à la Fête-Dieu. Dès 1666, ils faisaient ensemble, en rang et en silence, la visite des tombeaux, le Jeudi saint; le directeur et les principaux officiers ouvraient la marche. Une dévotion, qui depuis s'est beaucoup répandue, mérite une mention. Après la fête patronale de la congrégation, la fête de saint Joseph était la plus solennelle. Le 19 mars 1664, saint Joseph avait été établi préfet perpétuel, et c'est pour cette raison que, chaque année, le jour de sa fête, on renouvelle ce souvenir par une consécration en son honneur.

Parmi les actes de la congrégation, de Québec, qui resteront comme un monument de sa piété et de son zèle, il faut citer la fondation à perpétuité, qu'elle voulut faire dans la cathédrale, de cinq messes solennelles du saint sacrement, le lendemain des cinq principales fêtes de la sainte Vierge. Dans l'acte authentique qui fut dressé de cette fondation, le 16 mars 1695, et qui reste entre les mains des marguilliers de la paroisse, on trouve consignés les motifs qui poussèrent les congréganistes à cette fondation. Ils voulaient par là faire honorer le très saint sacrement, remercier de la délivrance de la ville assiégée par les Anglais en 1690, obtenir une bonne mort et une prompte délivrance du purgatoire pour tous les membres défunts. Ces motifs peignent trop bien l'esprit religieux de ces hommes pour n'être pas connus. La première messe fut célébrée le 16 août 1695. Mr. le grand-vicaire Glandelet fit ce jour-là un discours sur la grandeur de la Mère de Dieu et, expliquant les motifs de cette fondation, loua la piété des congréganistes. L'acte de 1696 est signé par le préfet Jean Jobin et par les assistants Georges-Regnard Duplessis et François Déline.